



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 11 mars 2016 à 8h30 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Ouverture de la séance à 8h30 heures

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance : présences
Lecture de l'avis de convocation

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Comptes de taxes impayées/ Vente par la MRC de la Haute-Côte-Nord
- 3.0 Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
- 4.0 Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 8h30 heures par Monsieur André Desrosiers, maire. Il constate que le quorum est respecté.

Il fait la lecture de l'avis de convocation et constate que tous les membres du Conseil l'ont reçu dans les délais prescrits par la Loi.

N° 16-03-058

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

N° 16-03-059

COMPTES DE TAXES IMPAYÉES/ VENTE PAR LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

ATTENDU QU'il est requis par la Loi de collecter les taxes à la Municipalité;

ATTENDU QUE certains comptes accusent un retard important;

ATTENDU QUE la liste de ces comptes sera remise aux élus municipaux



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

pour décision;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Madame Andrée Lessard, à expédier à la MRC de la Haute-Côte-Nord, la liste des comptes de taxes concernant l'année 2014 dont le solde excède 500\$ (cinq cents dollars) et pour lesquels aucune entente n'aura été prise avec la personne ressource avant 16h00 le 15 mars 2016, pour la collection des montants dus ou la vente des immeubles concernés pour les taxes.

N° 16-03-060

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 8h50 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 0



André Desrosiers,
Maire



Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.